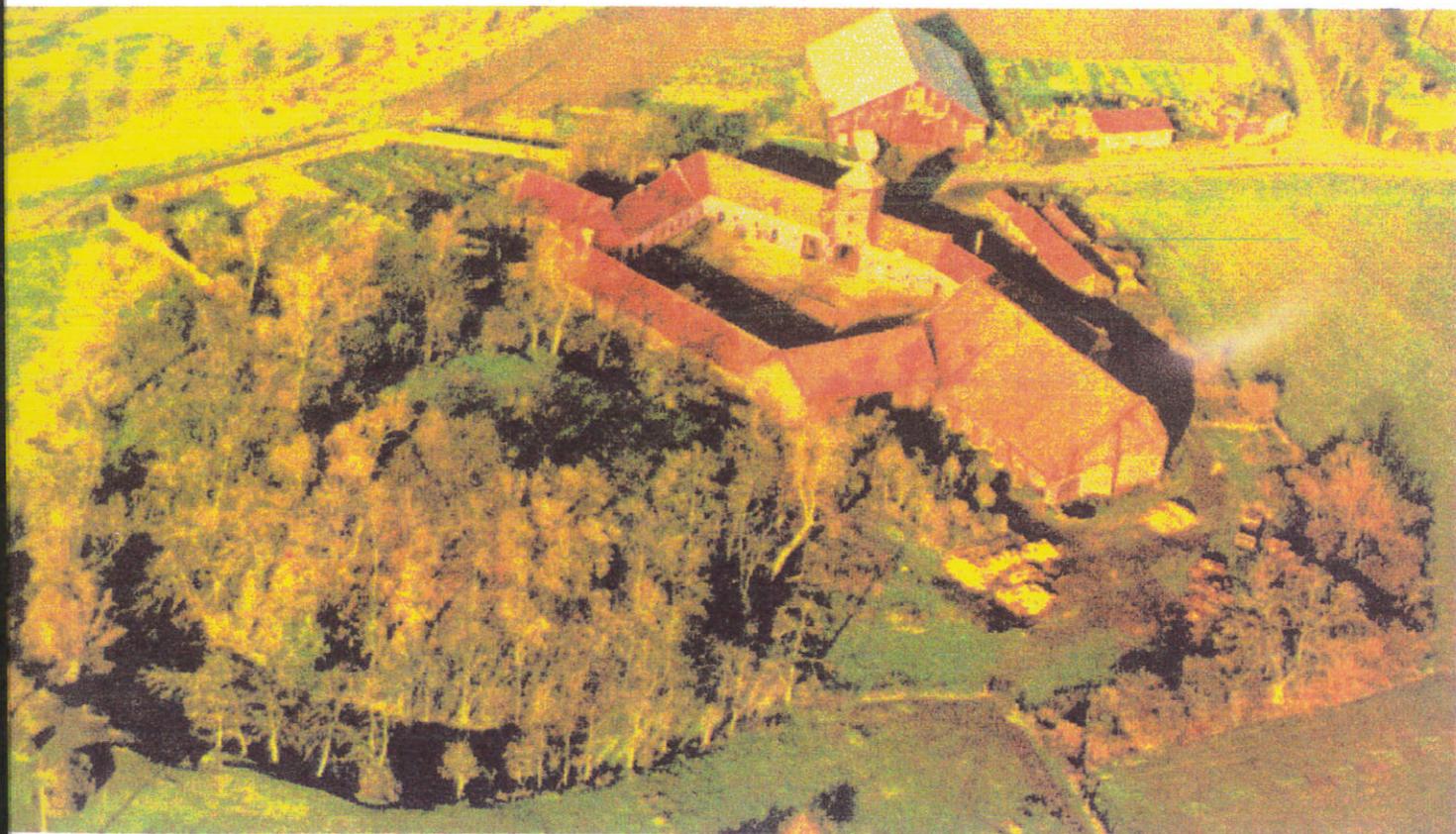


*La Ferme  
d'Azincourt*

*Président : Jean-François DEVEMY  
Secrétaire permanente : Irène WAXIN  
Trésorière : Martine DEVEMY  
Chef de projet : Karine MELZER*

# *La Ferme d'Azincourt*



✉ *Service Administratif : 70, Esplanade Charles de Gaulle - 59111 Bouchain*  
☎ : 03.27.27.70.49. – Fax : 03.27.35.79.20. - [ferme.azincourt@wanadoo.fr](mailto:ferme.azincourt@wanadoo.fr)

✉ *Adresse Postale : 6, rue d'Azincourt - 59 580 Emerchicourt ☎ 03.27.92.26.31*  
✉ *Siège Social : Mairie d'Emerchicourt - Rue Pablo Picasso - 59 580 Emerchicourt*  
*Association Loi 1901 déclarée sous le n° 6110206 à la Sous Préfecture de Valenciennes*

---

# ASSOCIATION LA FERME D'AZINCOURT

## CARTE D'IDENTITE

**NOM DE LA STRUCTURE :** LA FERME D'AZINCOURT

**STATUT :** ASSOCIATION LOI 1901

**DATE DE CREATION :** 15/05/1997

**DECLARATION :** Sous Préfecture de Valenciennes – N° 6110206

**ADRESSE SIEGE SOCIAL :** Mairie d'Emerchicourt – Rue Pablo Picasso –  
59 580 EMERCHICOURT

**ADRESSE POSTALE :** 6, rue d'Azincourt – 59 580 EMERCHICOURT

**ADRESSE ADMINISTRATIVE :** 70, esplanade Charles De Gaulle –  
59 111 BOUCHAIN

**TEL :** 03.27.27.70.49 / 03.27.92.26.31

**FAX :** 03.27.35.79.20

**E-Mail :** ferme.azincourt@wanadoo.fr

**PRESIDENT :** J.F. DEVEMY

**TRESORIERE :** M. DEVEMY

**SECRETAIRE :** I. WAXIN

**RESONSABLE DE LA STRUCTURE :** Le Président et le Conseil d'Administration

## SOMMAIRE

### PRESENTATION DU PROJET

I- Vocation de la structure et historique du projet	p.1
II- Objectifs	p.2
III- Stratégie	p.2
IV- Moyens à mettre en œuvre	p.3
V- Etat d'avancement du projet	p.4

### ANNEXES

- 1- Situation géographique : distances (kilomètres – temps) des principales villes
- 2- Situation géographique locale
- 3- Plan général du site
- 4- Plans de la ferme
- 5- Azincourt : Histoire et Influences
- 6- Carte des équipements touristiques et culturels
- 7- Carte de synthèse : fréquentation des sites culturels et touristiques
- 8- Carte de répartition des hébergements ruraux
- 9- Convention de mise à disposition et d'occupation de la motte féodale
- 10- « La motte féodale de la ferme d'Azincourt » Etude réalisée par le CAUE

## LA FERME D'AZINCOURT

### PRESENTATION DU PROJET

#### I- VOCATION DE LA STRUCTURE ET HISTORIQUE DU PROJET

L'association **LA FERME D'AZINCOURT** a été créée pour favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des personnes défavorisées (chômeur de longue durée, bénéficiaires du RMI...) du canton de Bouchain.

Elle poursuit l'action de ses partenaires l'A.S.E.C, l'A.S.E.C I.E. et l'A.S.E.C E.F.

L' A.S.E.C (Action Sociale Educative & Culturelle) : association intermédiaire qui accueille des demandeurs d'emploi en grande difficulté (conseil et missions temporaires). Depuis sa création en 1988, elle a permis à 160 personnes de retrouver un travail stable.

L'A.S.E.C I.E. (Action Sociale Educative & Culturelle – Insertion et Environnement) : association à l'initiative d'un atelier d'insertion de couture, de repassage et de friperie qui a permis de donner un travail stable à deux demandeurs d'emploi de longue durée.

L'A.S.E.C E.F. (Action Sociale Educative & Culturelle – Emplois Familiaux) : association de services aux personnes (tâches ménagères, gardes d'enfants, aide aux devoirs, assistance aux personnes âgées et aux handicapés...) qui emploie 4 salariés, 15 prestataires dont 4 en CDI et 11 mandataires, tous issus d'une situation difficile.

**LA FERME D'AZINCOURT** a pour but de mettre en place un projet d'envergure permettant d'intégrer un plus grand nombre de demandeurs d'emploi, sous qualifiés et très défavorisés, en partenariat avec les collectivités locales et territoriales, associations, entreprises, particuliers, sensibilisés par le chômage et l'exclusion, fléaux de notre région.

L'opportunité d'acquérir la Ferme d'Azincourt à Emerchicourt (ferme du XVIIIème siècle adossée à une motte castrale du XIIème siècle inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques) a permis de concrétiser cette volonté en rendant opérationnel deux équipes d'hommes et de femmes en grande difficulté encadrées par deux formateurs.

La qualité et les particularités de ce site ont amené, dans un deuxième temps, l'association à réfléchir sur les possibilités de valorisation et d'exploitation du lieu à des fins culturelles et touristiques tout en conservant son objectif de réinsertion.

Le projet dans sa nouvelle acception fait, ainsi, apparaître la complémentarité de différents critères :

- la conservation d'un des rares témoignages de l'histoire locale,
- la valorisation de l'identité culturelle et de l'image locale,
- le développement d'un environnement de réinsertion pluridisciplinaire,
- le développement d'une activité culturelle et économique en milieu rural.

## **II- OBJECTIFS**

La finalité du projet est de faire de la Ferme d'Azincourt un équipement à vocation touristique et culturelle répondant à plusieurs objectifs :

- créer un site d'accueil à la ferme (gîte de groupe, chambres d'hôte, auberge de campagne, produits fermiers),
- constituer un outil pédagogique (centre d'interprétation de la motte féodale, accueil de groupes scolaires),
- s'intégrer dans la logique de l'environnement touristique et culturel (partenariats avec les institutions, les associations, les équipements locaux),
- poursuivre la politique de réinsertion de l'association (chantiers école dans les domaines du bâtiment et des espaces verts, formation aux métiers de l'accueil et du tourisme, évolution vers une entreprise d'insertion).

## **III-STRATEGIE**

La stratégie développée pour atteindre nos objectifs passe par quatre principaux domaines d'intervention :

- Connaissance de l'environnement culturel et touristique,
- Aménagement de la ferme,
- Préparation des contenus culturels,
- Communication avec les acteurs du projet.

d- Communication entre les acteurs du projet sur le territoire et les partenaires potentiels

- 1- Sensibilisation des acteurs potentiels
- 2- Structuration des partenaires
- 3- Mise en place d'un outil de communication (ex : lettre d'information bisannuelle)
- 4- Mise en marché des produits et services
- 5- Promotion et commercialisation

**V- ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET**

→ **BILAN DES ACTIONS REALISEES ET DIAGNOSTIC DES BESOINS**

➤ **Connaissance et mobilisation de l'environnement culturel et touristique**

- Tâches accomplies :

- Inventaire et étude des équipements touristiques et culturels locaux ; prise de contact.
- Connaissance et rencontre des partenaires et institutions.
- Détermination des mesures d'aide.

- Tâches à poursuivre ou à accomplir :

- Montage des dossiers de partenariat.

Ces démarches nous ont permis de déterminer et d'estimer la clientèle potentielle et de définir les modes de fonctionnement les mieux adaptés pour les différentes activités.

➤ **Aménagement de la ferme**

- Tâches accomplies :

- Nettoyage de la ferme, du terrain et de la motte féodale
- Création de logements locatifs dont les loyers permettent de rembourser l'emprunt.
- Création d'une salle de séminaire – salle de banquet à louer.
- Création d'un poulailler et d'un potager biologique.
- Etude des cahiers de charges à respecter pour l'obtention du label gîte de France et pour l'accueil des handicapés.

- Tâches à poursuivre ou à accomplir
  - Etablissement d'un calendrier d'actions.
  - Mobilisation des acteurs et de financements
  - Réalisation et suivi des chantiers.

L'aménagement de la ferme permet de mettre en place des chantiers école permettant à une trentaine d'hommes et de femmes en grande difficulté de suivre une formation dans les métiers du bâtiment et des espaces verts et une formation complémentaire (remise à niveau, mise en place d'un projet professionnel, technique de recherche d'emploi). Ces chantiers école sont encadrés par deux formateurs à temps partiel.

L'aménagement de la ferme se fait en relation avec un architecte et les Bâtiments de France pour respecter au maximum l'authenticité du site.

➤ **Préparation des contenus de l'outil pédagogique**

- Tâches accomplies
  - Recherche de documentations et d'informations auprès de centres ressources (DRAC, Services Archéologiques, Internet...).
  - Organisation d'une douzaine de visites scolaires au cours de l'année scolaire 1999 – 2000 autour des thèmes de l'histoire de l'Ostrevant, de la motte féodale et de l'évolution des châteaux forts.
- Tâches à poursuivre ou à accomplir
  - Mobilisation du milieu enseignant
  - Création de supports pédagogiques (panneaux, maquettes...)
  - Renouvellement et développement des actions de valorisations ponctuelles (Journées du patrimoine, Fête médiévale...).

➤ **Communication**

- Tâches accomplies
  - Sensibilisation des acteurs et partenaires potentiels (le Conseil Général, le Conseil Régional, le Comité Départemental du Tourisme, le Comité Régional du Tourisme, la DRAC, le Conseil d'Architecture et du Patrimoine du Nord, les Bâtiments de France).
  - Création et diffusion d'une plaquette de promotion pour la salle de séminaire.

- Tâches à poursuivre ou à accomplir
  - Mise en place d'outils de communication (site internet, lettre informative)
  - Promotion et commercialisation des activités.

→ EMPLOIS CREES

- Développement et valorisation du projet : 2 postes « emploi – jeune »
  - Un Chef de Projet (en poste depuis avril 2000)
  - Un Agent technique de promotion touristique (en attente au service du tourisme)
- Fonctionnement du site : 3 postes en CEC à temps partiel.
  - Un responsable élevage et potager (en poste depuis novembre 1999)
  - Un gardien (en poste depuis juillet 2000)
  - Une secrétaire ( en poste depuis juillet 2000)
- Encadrement des chantiers d'insertion : 2 postes en CDI à temps partiel.
- Chantiers d'insertion : environ 30 postes en CES à temps partiel par an.
- Conseil Extérieur (association I.S.E Lille) : 24 demi-journées.

→ SUBVENTIONS

Rémunération du personnel :

- CNASEA : 95% du salaire du personnel en CES  
80% du salaire du personnel en CEC  
formation complémentaire pour les personnes en CES (≈ 1.500 F par personne)
- CLI : rémunération des 2 formateurs
- Etat : 80% du SMIC pour les emplois jeunes
- Conseil Régional : complément de salaire du porteur de projet (38.000 F) et rémunération du conseil extérieur (100.000 F).

Investissement et équipement :

- Conseil Général : 290 000F dans le cadre du Patrimoine Remarquable  
10.400 F subvention d'équipement
- FEDER : 210 000F dans le cadre des chantiers d'insertion
- Mécénat Humanitaire Carrefour France : 40 000 F
- CAF : 26.700 F pour 1998, 1999, 2000.

Fonctionnement :

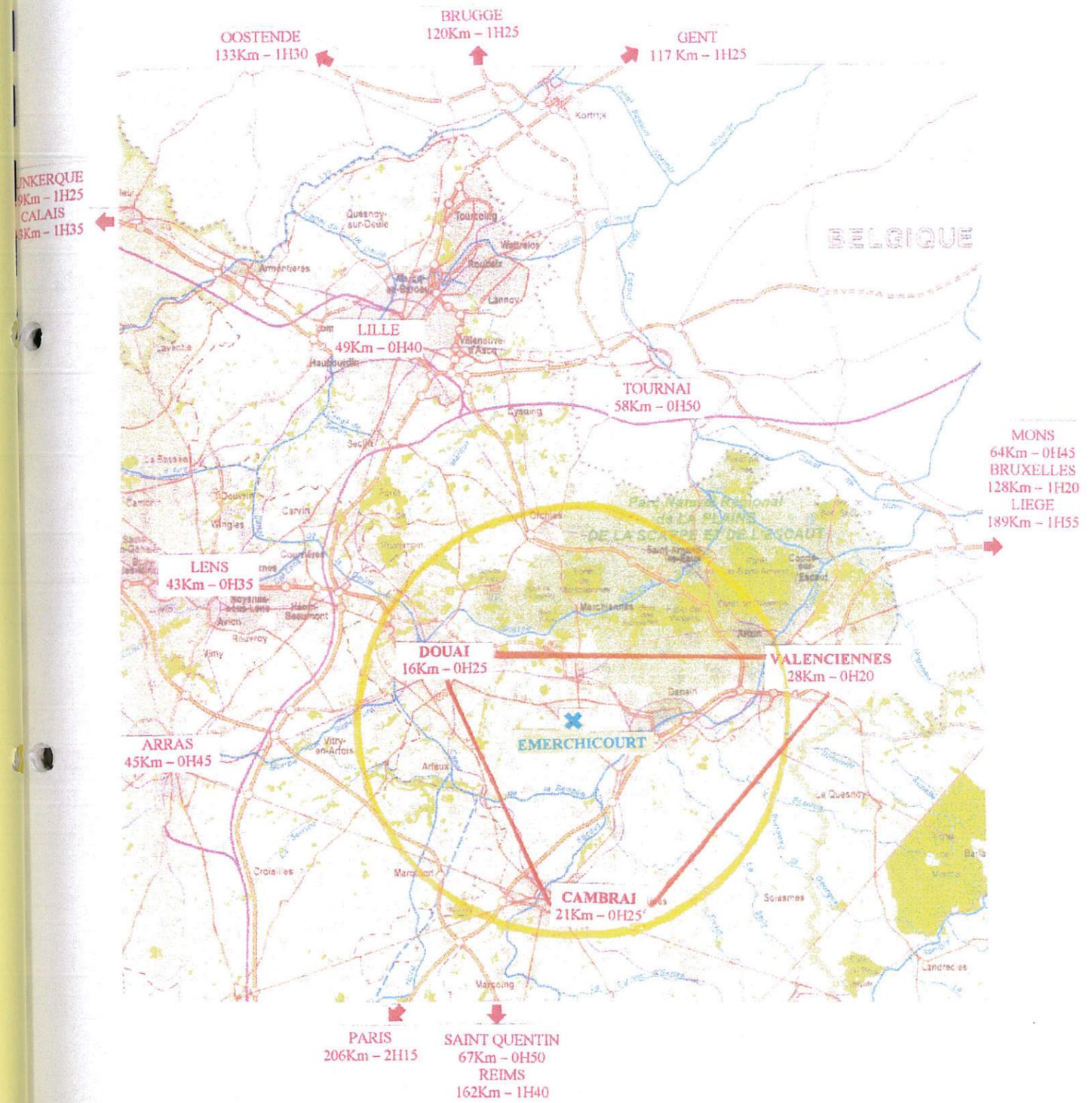
- Mairie d'Emerchicourt : subvention annuelle de 15 000F + support matériel et technique.
- Mairie d'Abscon : 5.000 F en 1998 et 1999.
- CLI :  $\approx$  70.000 F par an.
- Caisse d'Epargne des Pays du Hainaut - Concours Associations: Premier prix en 1997 (20 000F) et Deuxième Prix en 1998 (10 000F)
- Association ASEC : subvention de 100 000 F

## ANNEXES

- 1- Situation géographique : distances (kilomètres – temps) des principales villes
- 2- Situation géographique locale
- 3- Plan général du site
- 4- Plans de la ferme
- 5- Azincourt : Histoire et Influences
- 6- Carte des équipements touristiques et culturels
- 7- Carte de synthèse : fréquentation des sites culturels et touristiques
- 8- Carte de répartition des hébergements ruraux
- 9- Convention de mise à disposition et d'occupation de la motte féodale
- 10- « La motte féodale de la ferme d'Azincourt » Etude réalisée par le CAUE

# SITUATION GEOGRAPHIQUE

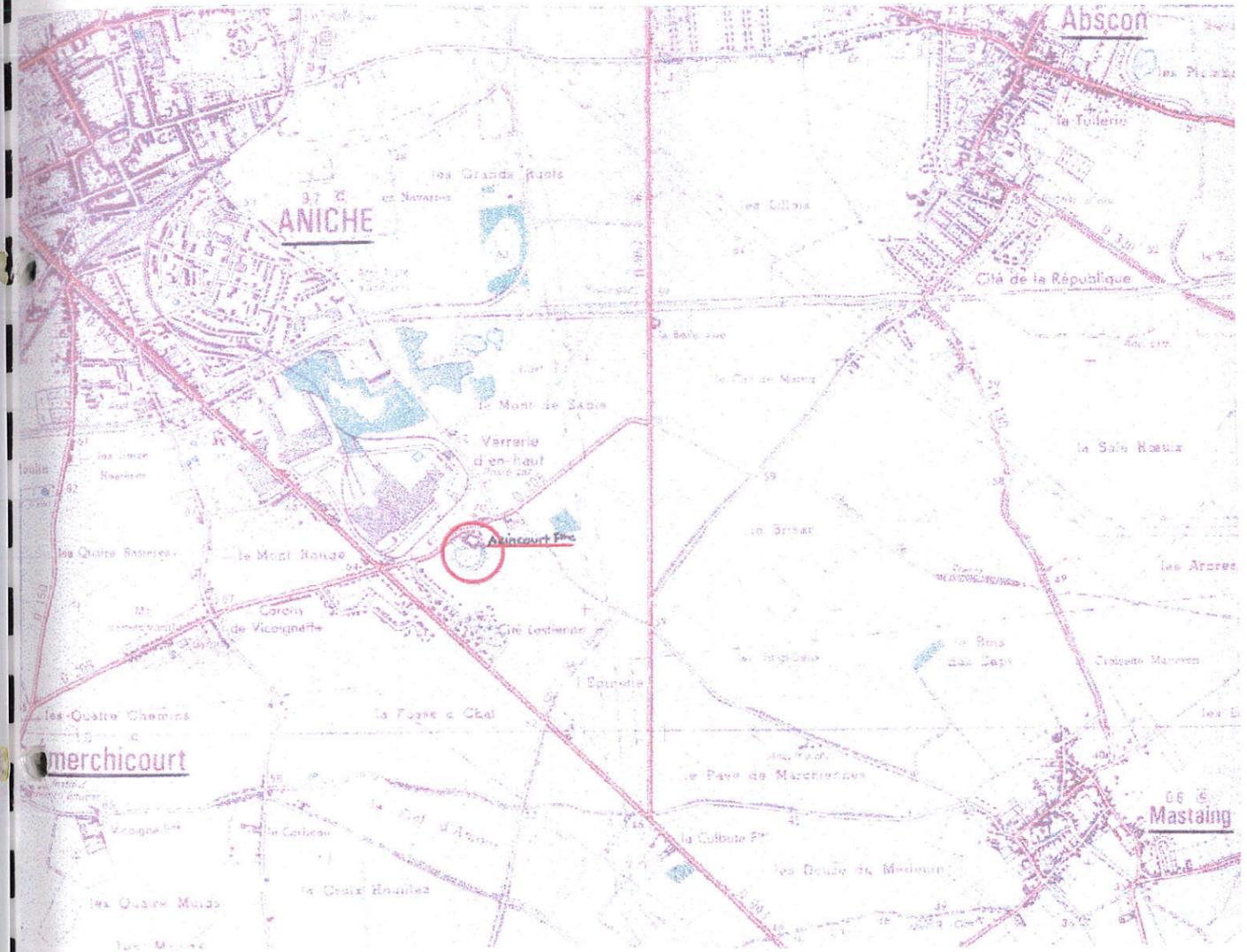
## Distances (kilomètres – temps) des principales villes



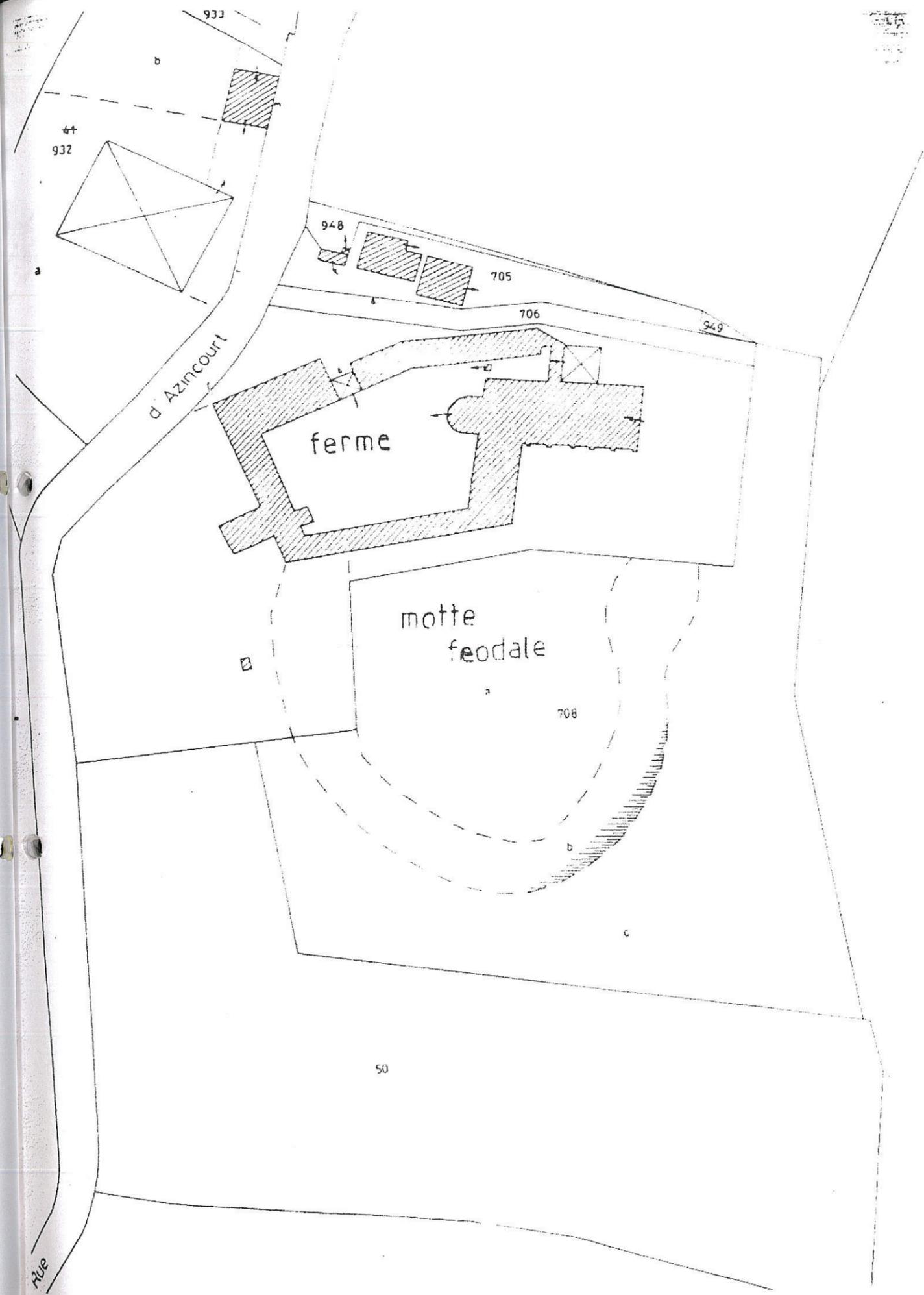
— Rayon de 20 Km

Echelle : 1cm pour 5 Km

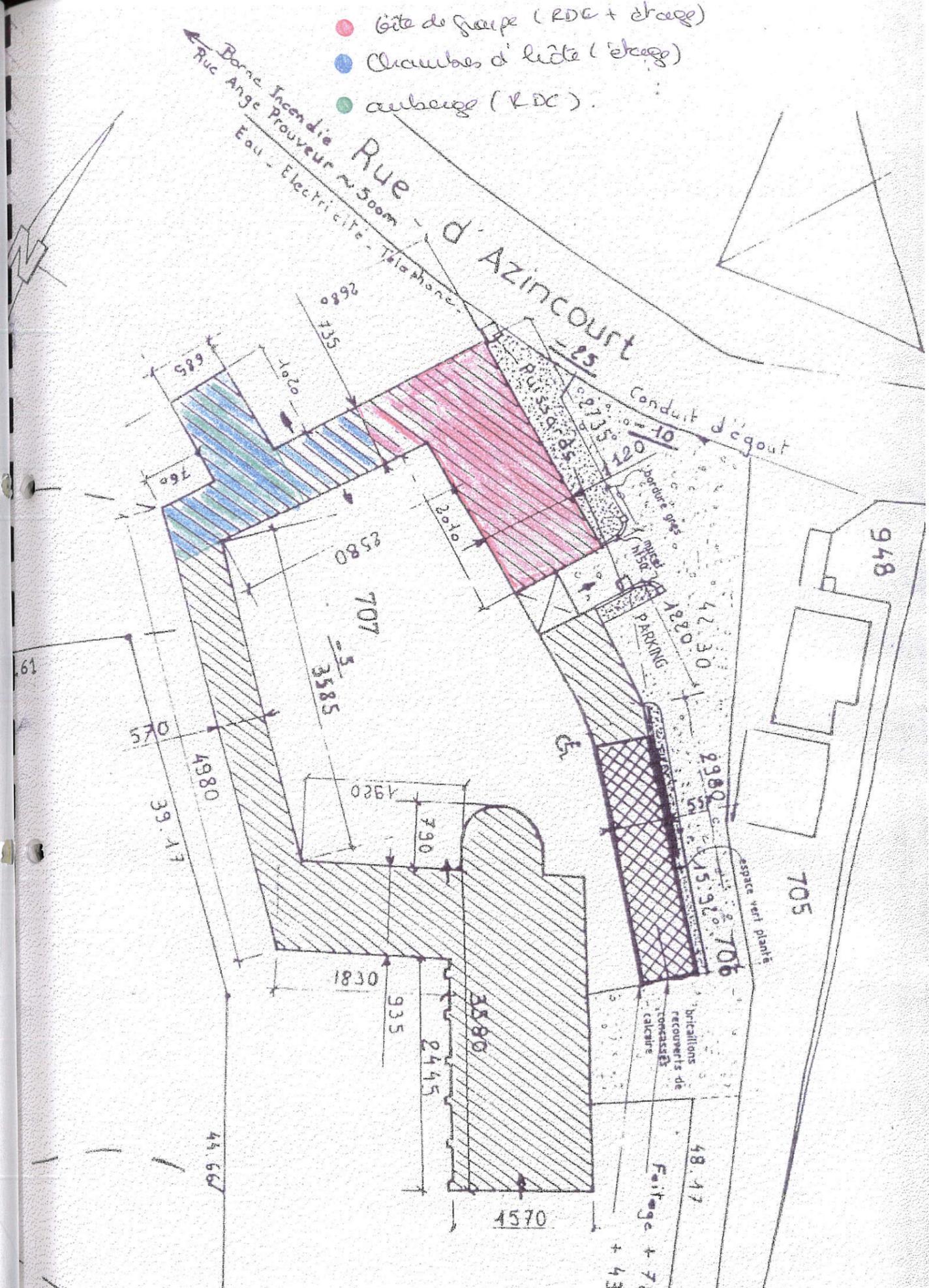
# SITUATION GEOGRAPHIQUE LOCALE



Echelle : 1cm pour 250m



- Gîte de groupe (RDC + étage)
- Chambres d'hôte (étage)
- Auberge (RDC)



## AZINCOURT HISTOIRE ET INFLUENCES

AZINCOURT (en OSTREVANT) n'est pas aussi connu que son homonyme (près d'Arras) qui vit l'anéantissement de l'Armée Française par les Anglais en 1415.

L'OSTREVANT, autrefois PAGUS AUSTROVADENSIS occupait la partie orientale du Pays des ATREBATES, ces Celtes venus du PONT-EUXIN (Mer Noire) dès le IVème siècle avant J.C.

AZINCOURT se situe au cœur de cette région, protégée au Nord – Nord-Ouest par la SCARPE, à l'Est par l'ESCAUT, au Sud par la SENSEE. La FLANDRE, le HAINAUT, l'Evêché de CAMBRAI et l'ARTOIS sont ses voisins.

Dès 843, lors du Traité de Verdun, l'Escaut devient la frontière entre le Royaume de France et l'Empire. Au XIIème siècle, le comté d'OSTREVANT est vendu à Baudoin IV Comte du Hainaut. Cet événement va entraîner de nombreux conflits, d'autant plus que le sol d'OSTREVANT est réputé pour sa richesse et que l'activité agricole y est intense, mais les guerres fréquentes détruisent régulièrement la région.

AZINCOURT se caractérise par sa MOTTE FEODALE qui domine la vallée de l'Escaut. Son donjon a disparu mais les cicatrices de ses fondations érodées par le temps sont de précieux témoins de cette architecture particulière de MOYEN AGE. Les fossés qui l'entourent existent encore en partie et sont toujours alimentés par des sources.

Dès le Xème siècle, pour augmenter les potentialités d'accueil des paysans toujours exposés aux risques d'invasions et d'extermination, le site s'agrandit et la BASSE COUR apparaît. La BASSE COUR ou BAYLE est reliée à la motte par un pont. Elle est, elle aussi, entourée d'un large fossé alimenté en eau.

La FERME D'AZINCOURT actuelle occupe l'emplacement de cette basse cour. Certes à travers les siècles ses bâtiments ont subi de nombreuses modifications, mais son architecture est demeurée typiquement traditionnelle et se classe parmi les plus belles de la région.

L'OSTREVANT est aussi un merveilleux mélange d'influences tant culturelles que sociales.

La Flandre riche, dynamique et le Hainaut terre d'Empire ont fortement marqué le comportement des sujets du Comte jouxtant leurs frontières. Le PICARD au Sud a lui aussi laissé des traces de sa richesse. C'est le brassage de tous ces apports qui donne à l'OSTREVANT toute sa spécificité, son originalité.

Depuis le XVème siècle, les Suzerains de la famille des WITTELSBACH, les Bourguignons, les Autrichiens, les Espagnols ont contribué eux aussi à favoriser cette osmose culturelle.

Quant au XIXème siècle, on découvre les richesses du sous-sol. On exploite l'extraction du charbon qui attire l'implantation d'industrie lourde. Le monde rural va subir une profonde mutation. Le paysan quitte un travail pénible pour un emploi encore plus contraignant mais d'un rapport moins aléatoire. Il pourra peut-être trouver des moments de loisir jusqu'alors trop rares et s'occuper un peu de son épanouissement.

Le charbon, le verre, l'acier vont radicalement transformer la vie et la mentalité de l'OSTREVANT dont AZINCOURT constitue le centre de gravité.

## EQUIPEMENTS TOURISTIQUES ET CULTURELS

### *Légendes*

Musées

Equipements culturels

Monuments Historiques

● Tourisme Industriel

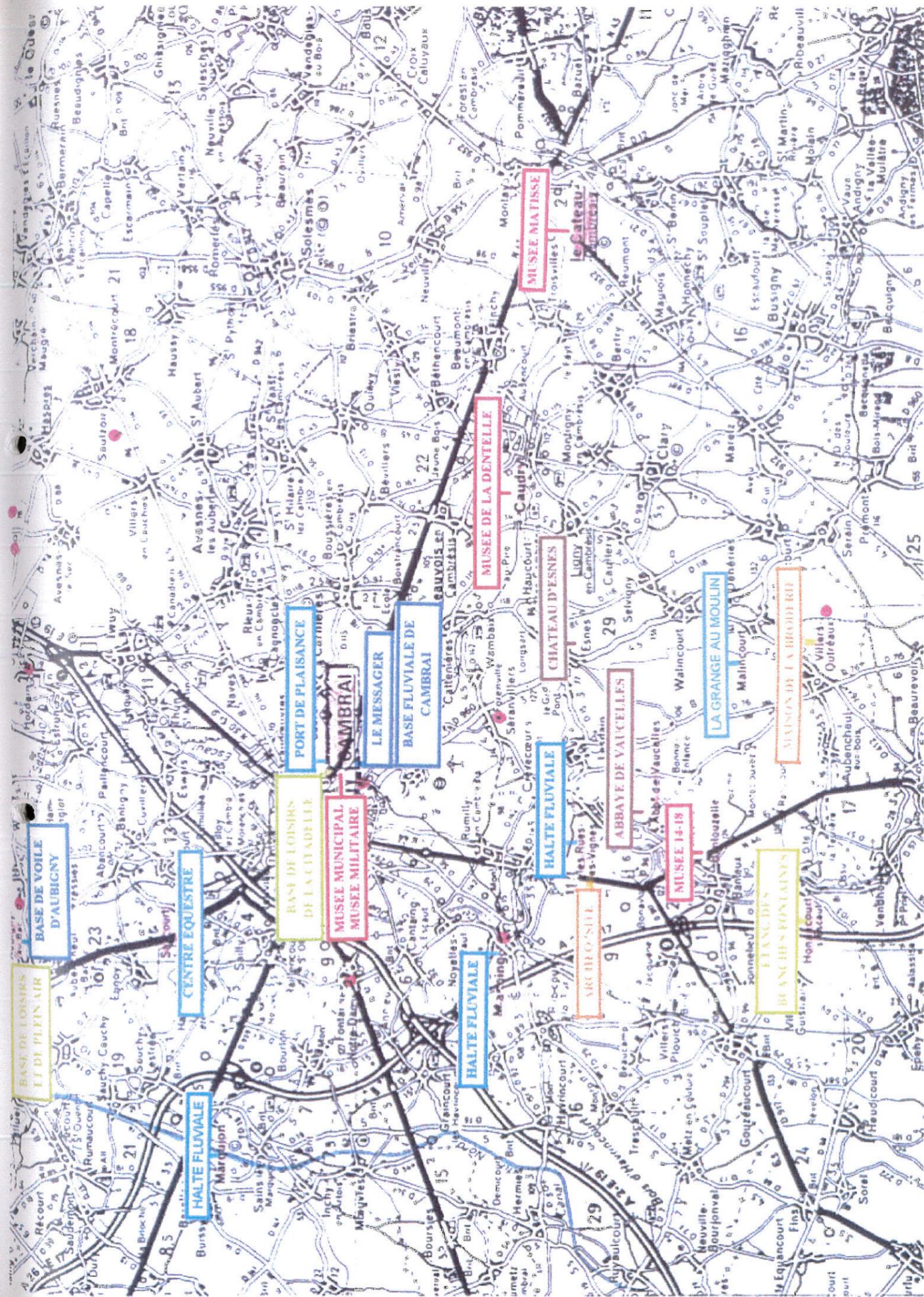
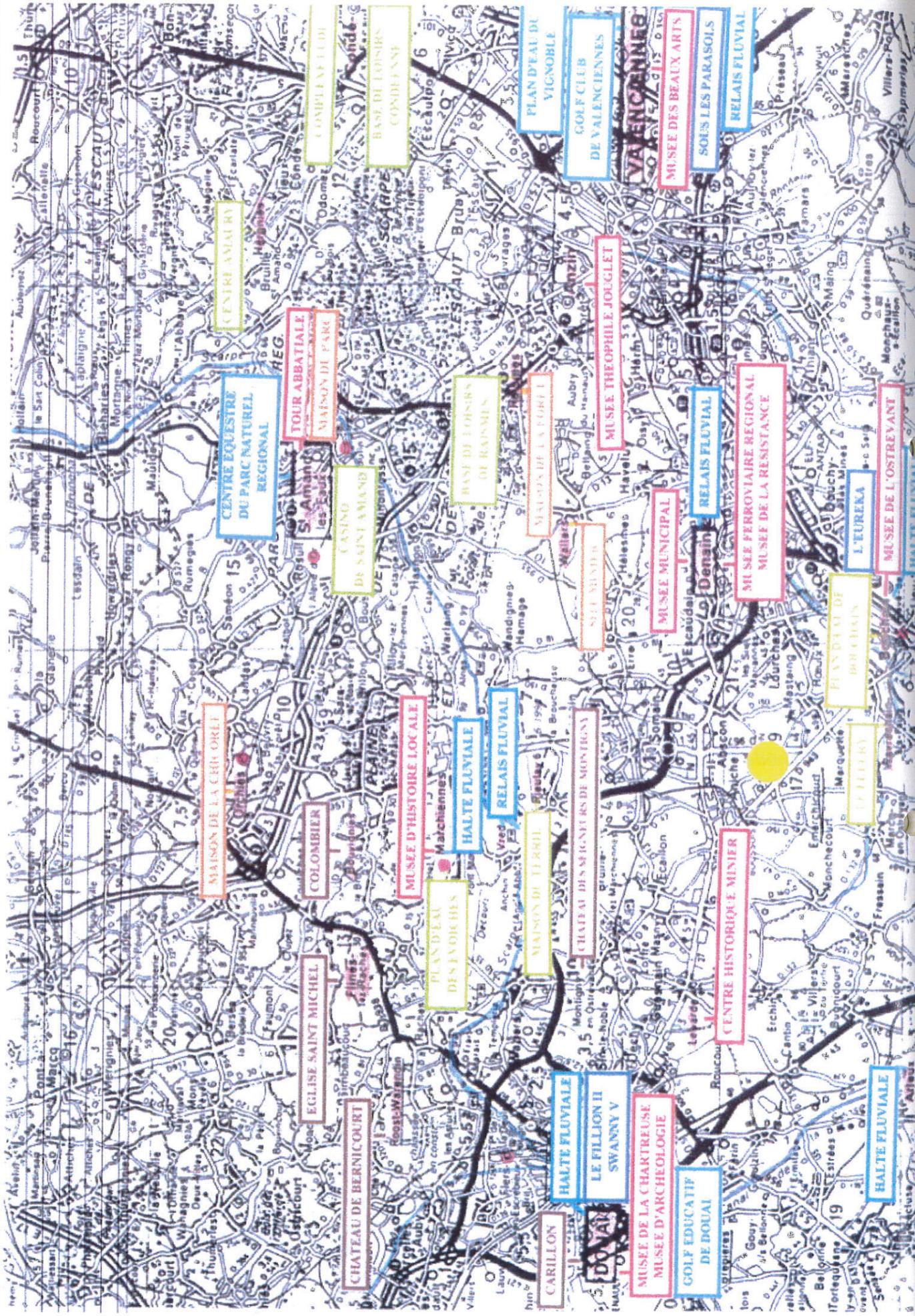
Loisirs Détente

Loisirs Sportifs

Tourisme fluvial

Port, Halte, Relais fluviaux

*Echelle* 1:150 000

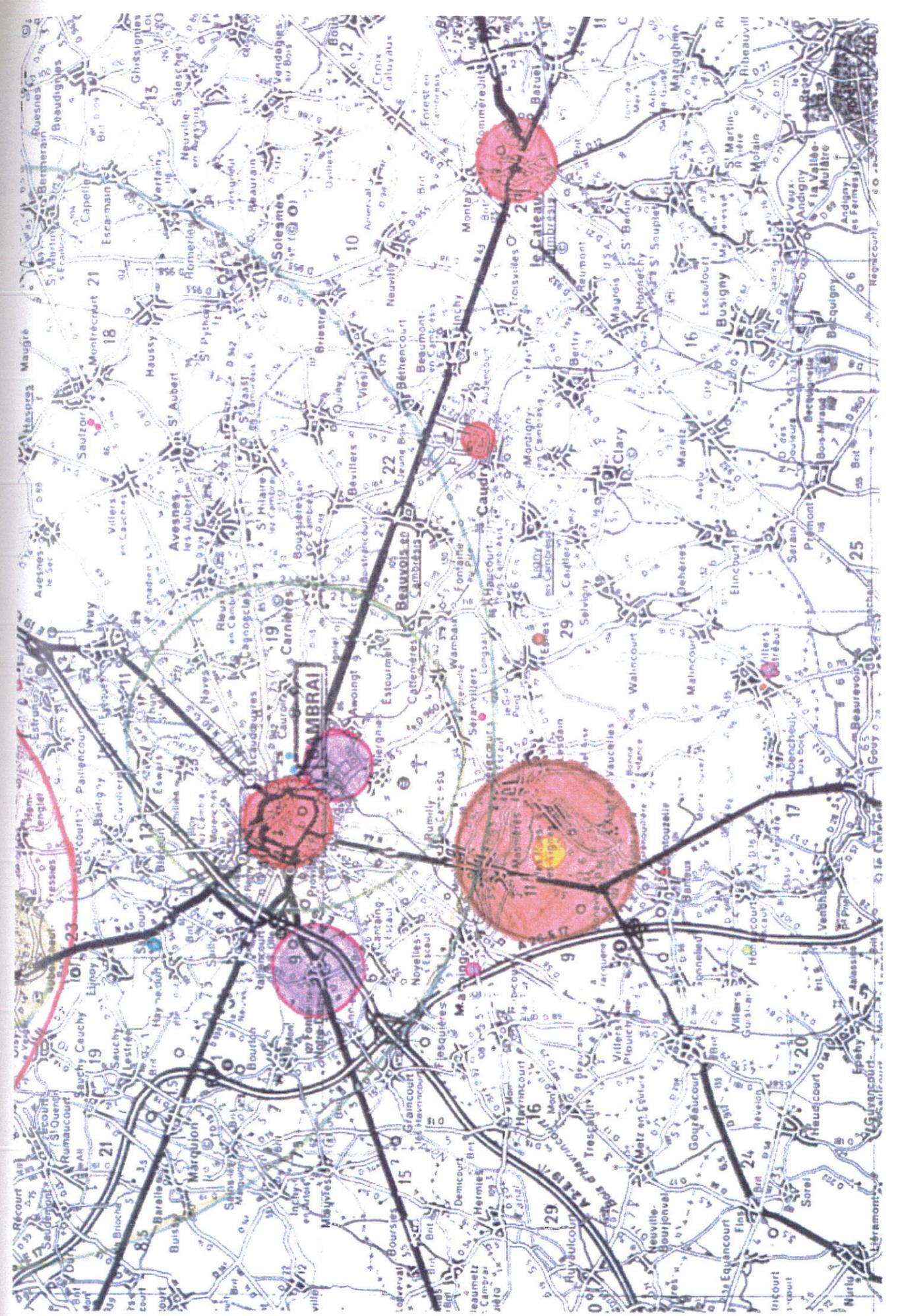
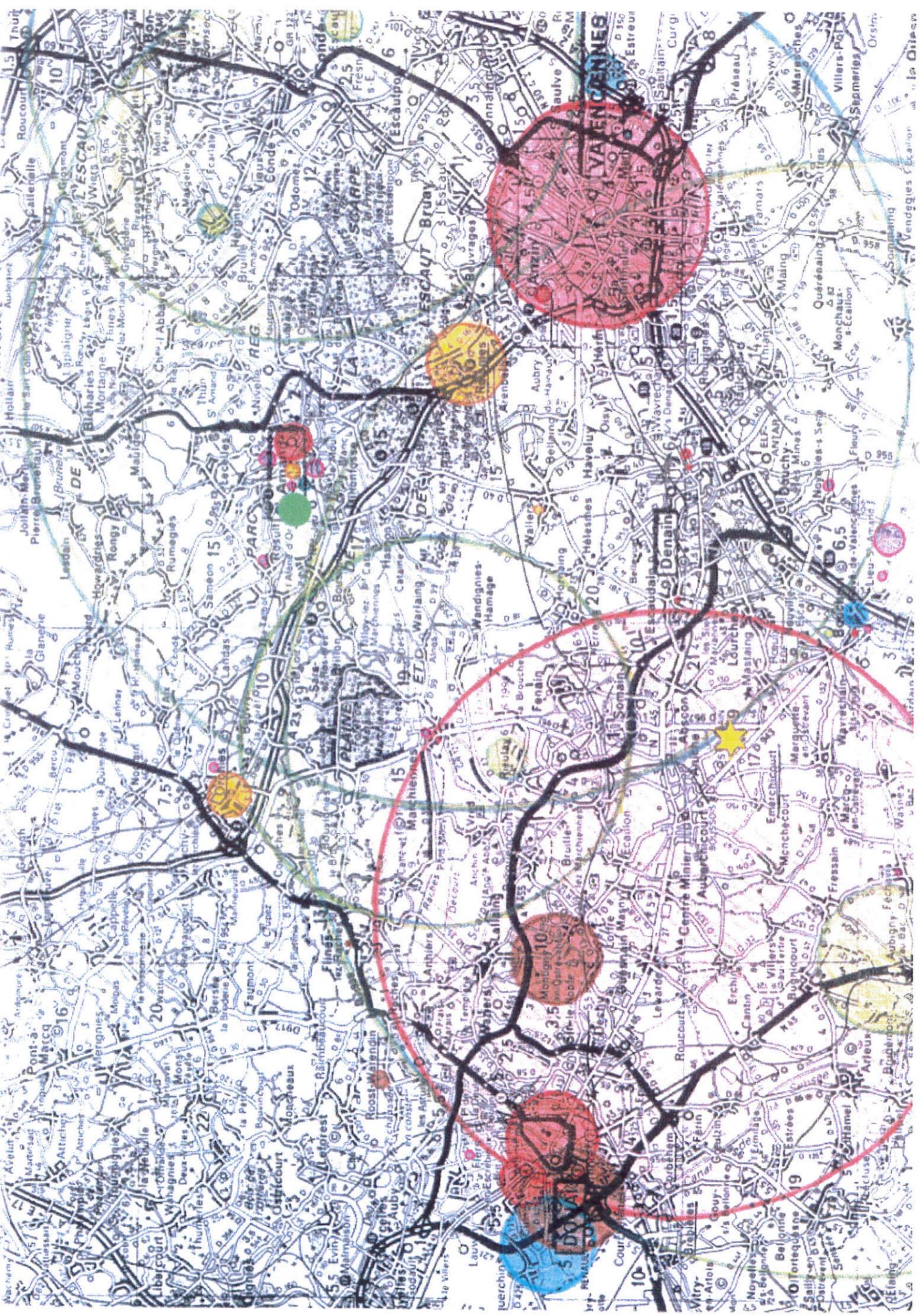


CARTE DE SYNTHESE  
FREQUENTATION DES SITES CULTURELS ET TOURISTIQUES

*Légende*

-  — FERME D'AZINCOURT
-  — Fréquentation 1999 : 1mm de diamètre par 1000 visiteurs  
(diamètre = 1mm pour nombre de visiteurs ≤ 1000)
-  — Musées
-  — Equipements culturels
-  — Monuments historiques
-  — Loisirs détente
-  — Loisirs sportifs
-  — Tourisme industriel
-  — Tourisme fluvial
-  — Casino de Saint-Amand-les-eaux : 752 187 visiteurs

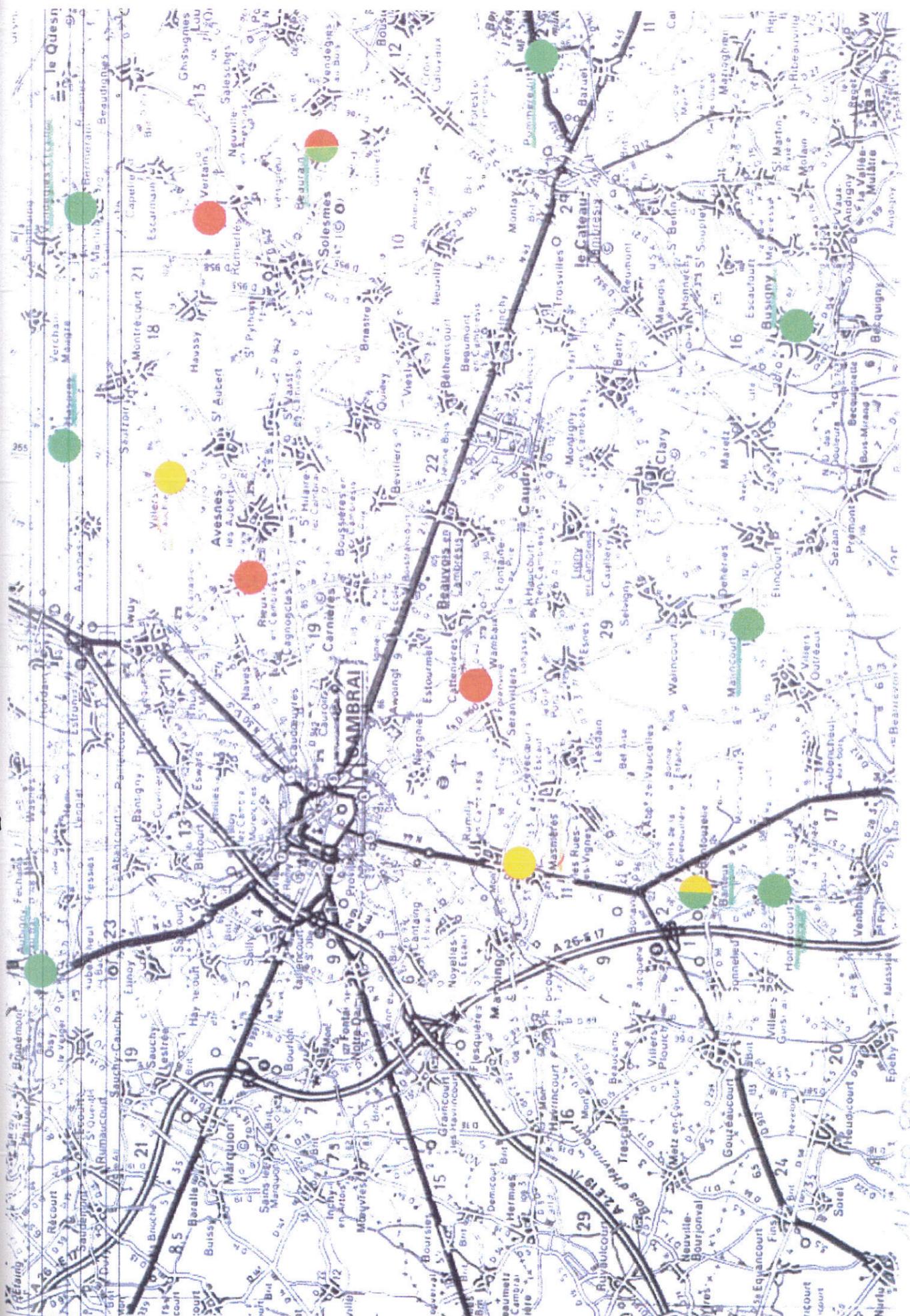
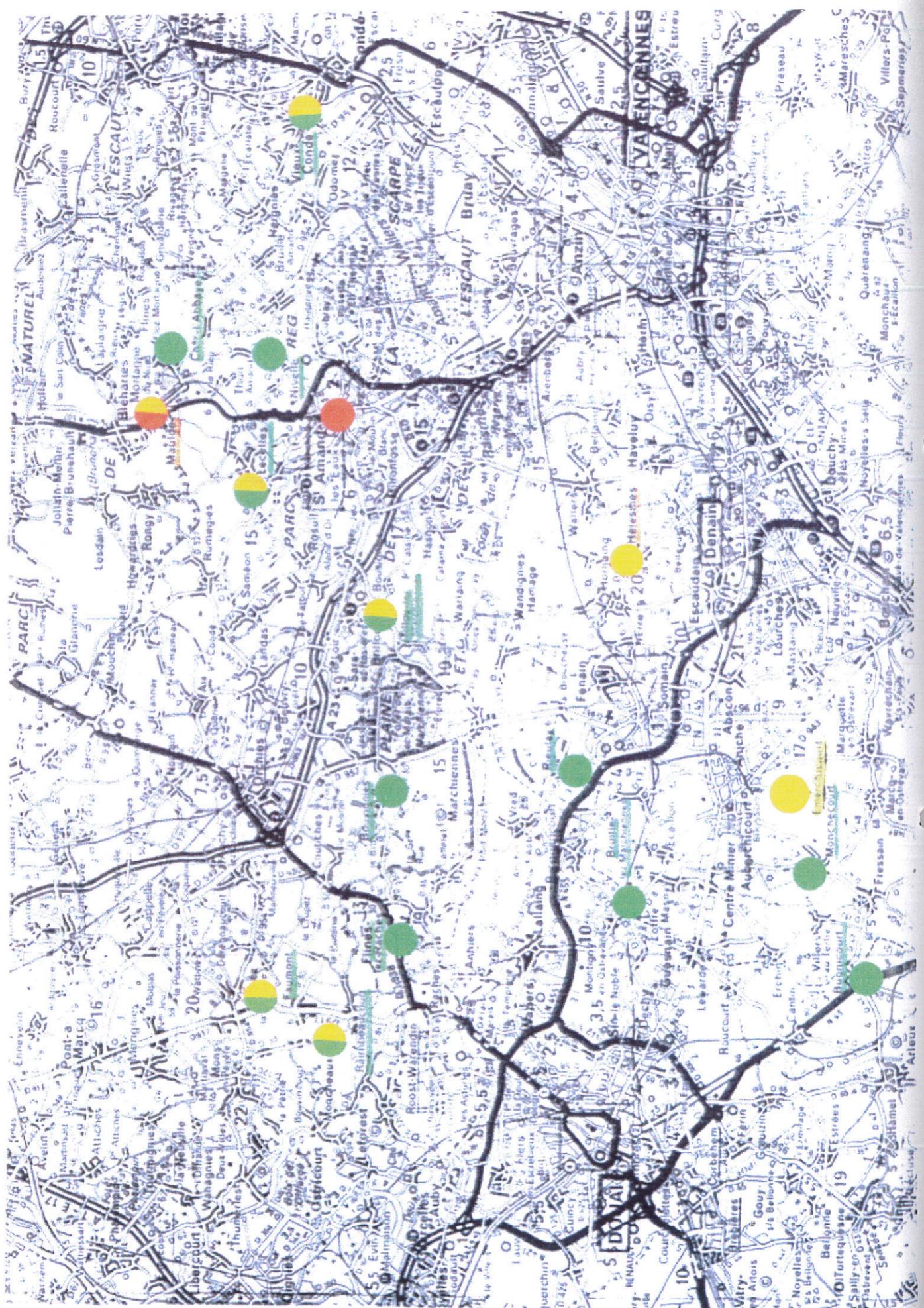
*Echelle*  
1 : 75 000



REPARTITION DES GITES RURAUX, GITES DE SEJOUR ET CHAMBRES D'HOTES

LEGENDE

-  — LA FERME D'AZINCOURT
-  — GITES RURAUX
-  — GITES DE SEJOUR
-  — CHAMBRES D'HOTES
-  — GITES RURAUX + GITES DE SEJOUR
-  — GITES RURAUX + CHAMBRES D'HOTES
-  — GITES DE SEJOUR + CHAMBRES D'HOTES



# CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ET D'OCCUPATION

Entre les soussignés :

Monsieur MIDAVAINÉ Jean – Maire d'Emerchicourt

Et

Monsieur DEVEMY Jean-François, Président de l'Association « LA FERME D'AZINCOURT », Association régie par la loi 1901, créée le 07 Mai 1997, déclarée le 15 Mai 1997 sous le n° 6/10206 et parue au journal officiel le 21 Juin 1997 sous le n° 1010.

Il est convenu la mise à disposition et l'occupation de la motte castrale avec basse-cour, située dans la parcelle n° 708, lieudit « AZINCOURT », section U du plan cadastral de la Commune d'Emerchicourt (Nord).

L'ensemble, dénommé « LA MOTTE FEODALE » est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en date du 6 Décembre 1978.

## Article 1<sup>er</sup>

Cet ensemble servira les buts de l'Association, à savoir réinsertion des personnes en difficultés.

## Article 2 :

Il sera aménagé, autant que faire se peut et aucune autre occupation ne pourra avoir lieu sans l'autorisation de Monsieur le Maire d'Emerchicourt.

## Article 3

Cette convention sera renouvelable par tacite reconduction ou de dénonciation de l'une ou de l'autre des parties.

## Article 4

L'assurance responsabilité civile sera prise en charge par l'Association dans le cadre de ses propres activités.

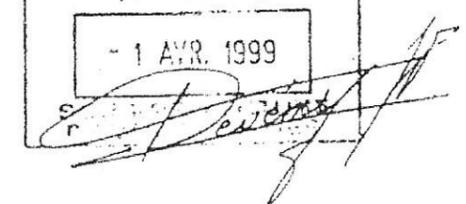
Fait à Emerchicourt,  
Le 30 Mars 1999

Le Maire,



Jean MIDAVAINÉ

Le Président de l'Association.



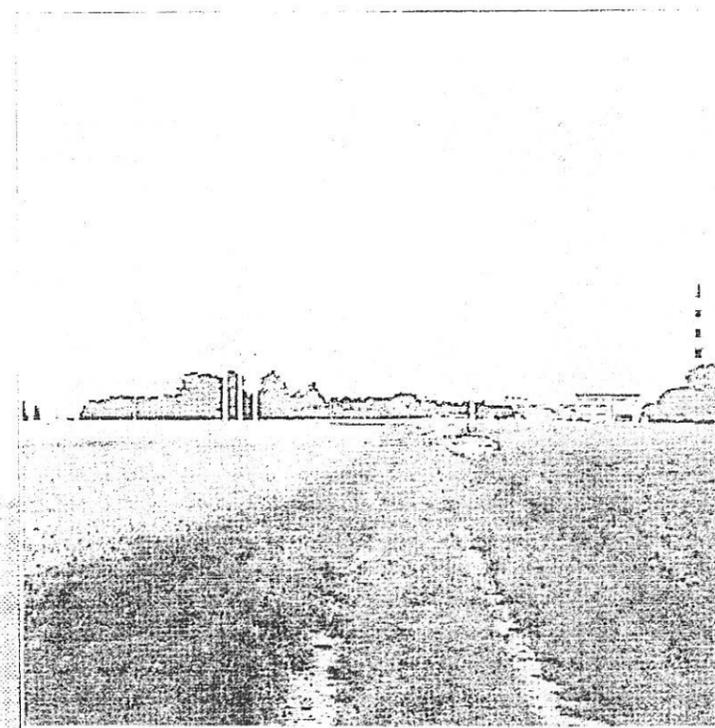
Jean-François DEVEMY



Conseil Général  
Département du Nord

CAUE

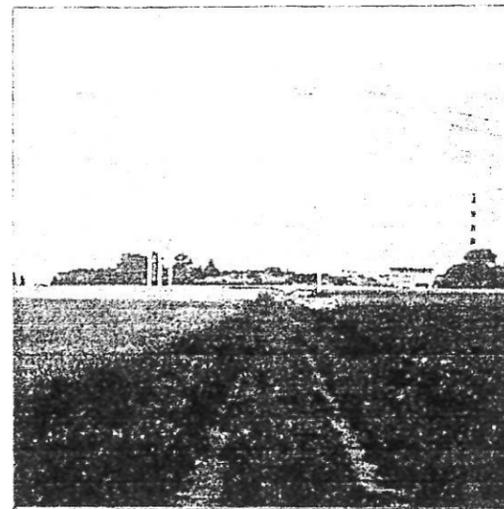
## Commune d'EMERCHICOURT Canton de Bouchain



**La motte féodale  
de la ferme d'Azincourt**

Décembre 1996

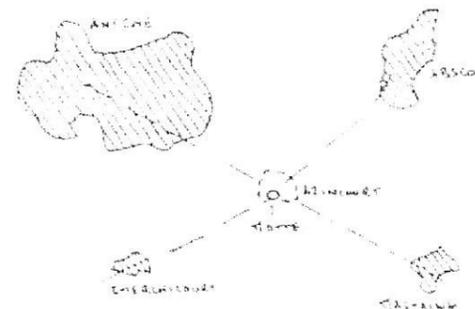
# SOMMAIRE



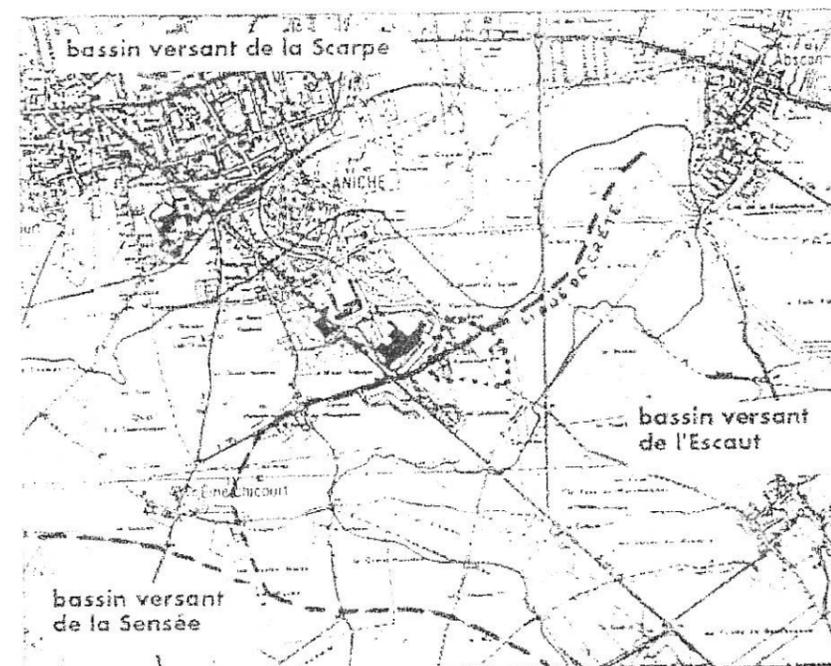
Les attraits du site	3
La crête et la présence de l'eau	6
Le site dans le paysage	8
La ferme, la motte féodale et les douves	10
Trois orientations pour le site	12

## Les attraits du site

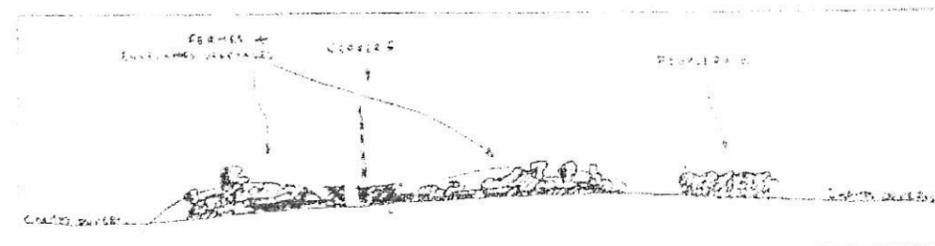
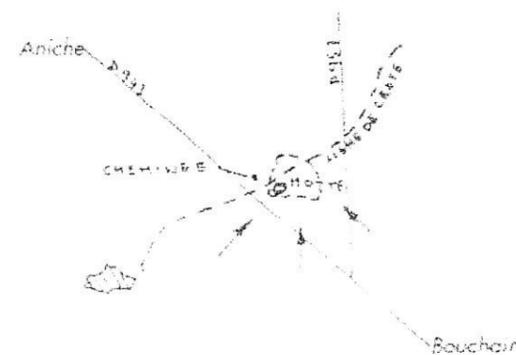
1 - La motte féodale, au lieu-dit d'Azincourt, s'inscrit dans un contexte rural, à égale distance de quatre communes.

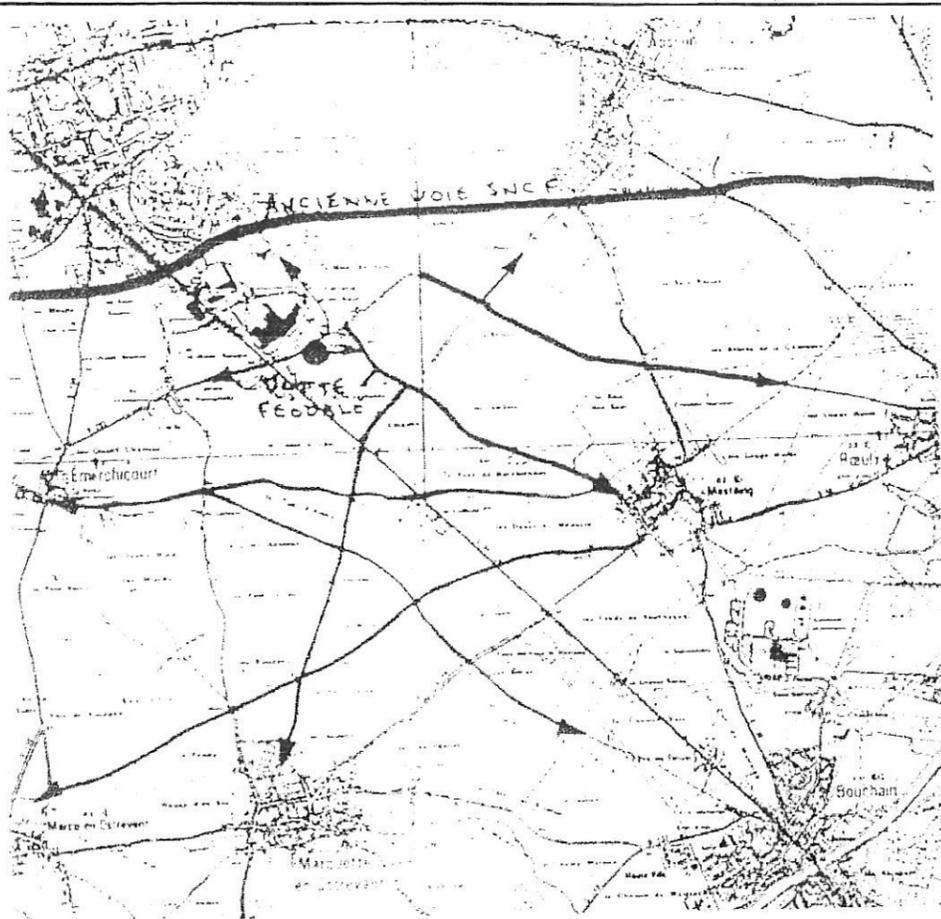


2 - Le site est sur une ligne de crête qui sépare les bassins versants de la Scarpe, de l'Escaut et de la Sensée.



3 - Situé sur la ligne de crête, le site de la motte féodale est visible de loin. Accompagné de la cheminée de la verrerie, il devient un point de repère dans le paysage, notamment depuis le sud.

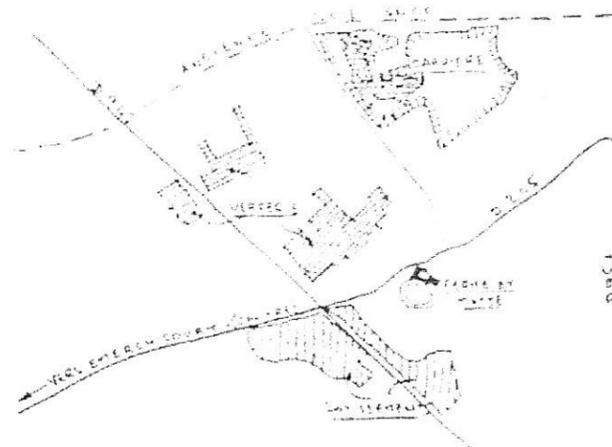




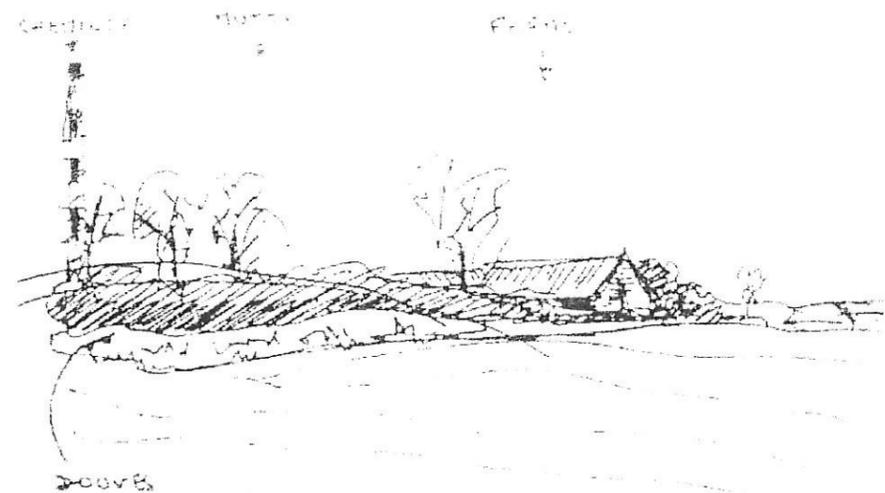
4 - Les chemins ruraux au sud et l'ancienne voie ferrée au nord offrent des possibilités de création de chemins de randonnées pédestres ou cyclistes. La motte féodale peut quant à elle devenir un lieu d'étape si l'on en facilite les liaisons.

5 - La carrière située à proximité peut être un lieu spécifique complémentaire au site de la motte féodale.

6 - La motte féodale et la ferme, devenant un site intéressant et attractif, pourraient profiter de la présence des personnes pratiquant la verrerie (personnel, clients, touriste industriel...). Au delà de leurs intérêts historique, architectural et paysager, on pourrait y trouver des lieux d'exposition ou de réception et y pratiquer des activités en liaison avec le site (archéologie ?...) ou en relation avec la fabrication du verre.



7 - La présence de la cité Lestienne à côté de la motte féodale et de la ferme confère à ce site une vocation d'espace récréatif de proximité pour les habitants.



8. 9. 10. - La ferme, la motte féodale et les douves forment un ensemble cohérent et historiquement intéressant. Les caractéristiques physiques et historiques de la motte, la valeur écologique et esthétique des douves et les potentialités spatiales offertes par la ferme en font un ensemble de qualité capable d'intéresser un public large de proximité ou même de passage.

Un regard plus fin et attentif mettra en évidence les orientations paysagères et architecturales envisageables pour cet ensemble.

## La crête et la présence de l'eau

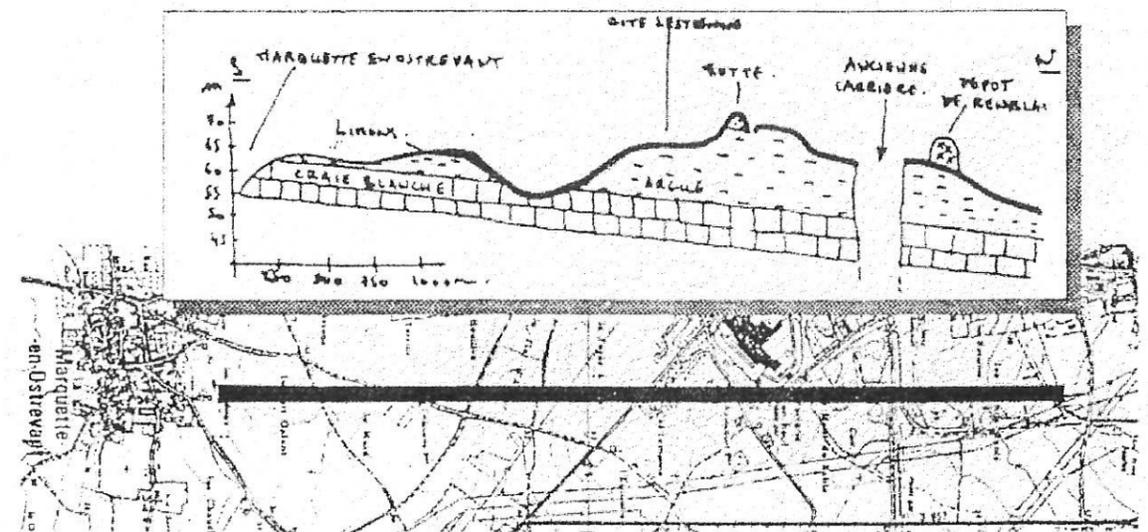
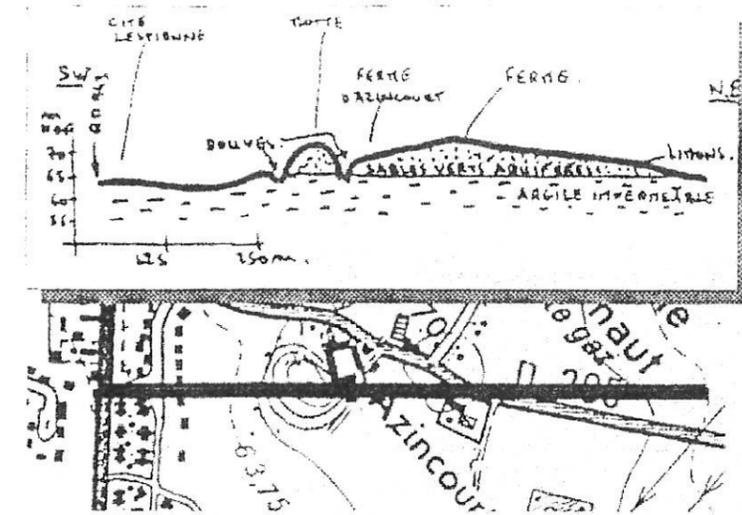
Une motte féodale s'appuie pour sa protection sur deux éléments physiques : le relief et l'eau.

Sa situation n'est donc pas le résultat du hasard mais répond plutôt à une logique d'implantation.

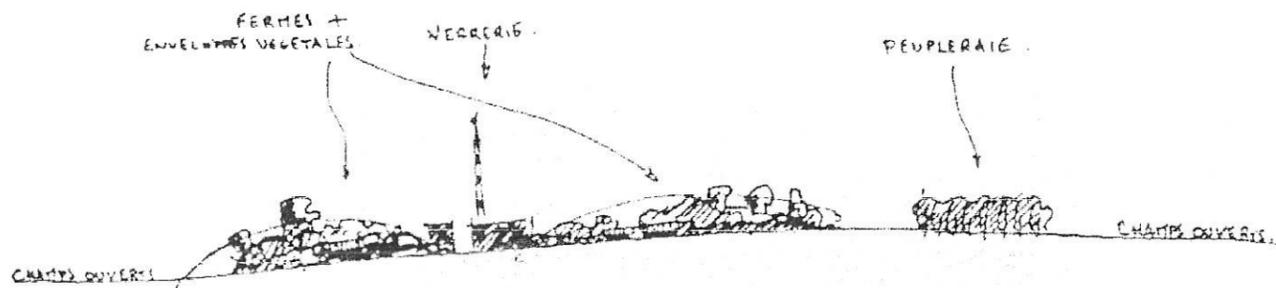
Nous remarquons en particulier que la motte féodale d'Azincourt se situe au niveau d'une ligne de crête séparant le bassin versant de la Scarpe et celui de l'Escaut. En regardant plus précisément les courbes de niveau, le site forme une proéminence surélevée accolée à un mont (lieu-dit le Mont de sable) dont le sommet se trouve à l'intersection de la R.D. 205 et de la voie communale allant vers Aniche.

Cette position de belvédère devait permettre aux utilisateurs de la motte d'avoir une vue lointaine sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, cette caractéristique est limitée à la fois par le développement vers le nord de la verrerie et par la végétation dense de la motte.

Le deuxième problème posé est la présence de l'eau. Cette dernière est théoriquement rare sur le plateau de l'Ostrevent. Or, elle est présente au niveau des douves de la motte. La carte géologique de Valenciennes répond à cette interrogation puisqu'elle révèle la présence d'une butte de sable supportant une nappe d'eau posée sur un socle d'argile imperméable. La motte se situe à la jonction de ces deux substrats, lieu où la nappe s'écoule (source). Le peu d'eau des douves s'explique soit par un ruissellement excessif qui ne permet plus la réalimentation de la nappe présente dans le sable, soit par un atterrissement naturel ou une perméabilisation des douves.



## Le site dans le paysage



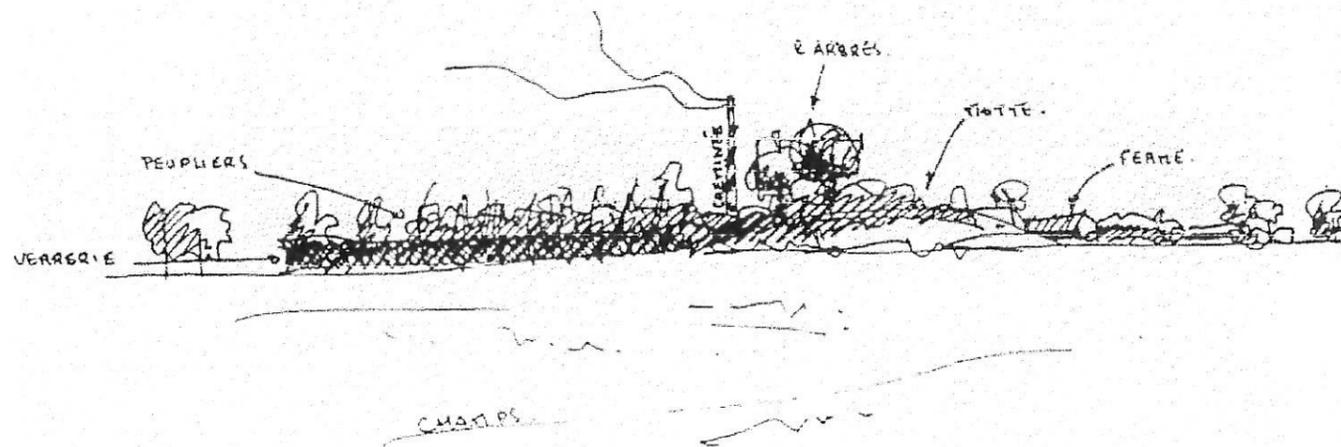
### Vue du site depuis le sud est

Les deux fermes, accompagnées chacune d'une "enveloppe" végétale laissent une brèche laissant une large vue sur les bâtiments de la verrerie.

La peupleraie à l'écart de cet ensemble est comme posée sur la structure paysagère de champs ouverts.

### Vue du site depuis le sud

Le relief de la motte féodale se perd dans l'arrière plan constitué de l'usine et de l'alignement de peupliers. Seuls les arbres dominant la motte et la cheminée ressortent plus nettement de la ligne d'horizon. La ferme reste néanmoins visible dans un creux laissé entre la butte et un massif arbustif.



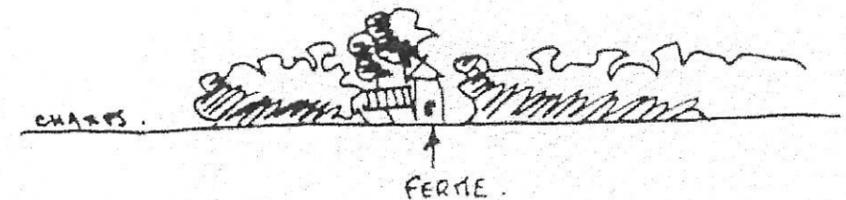
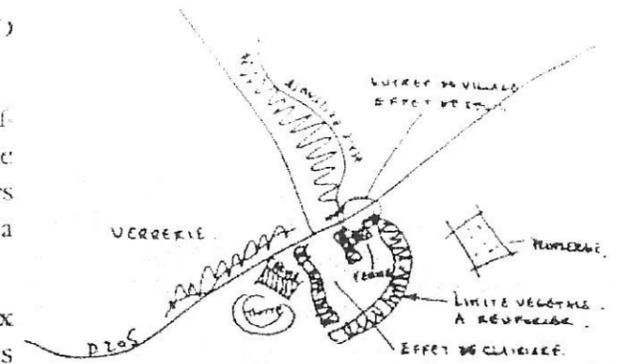
Vue en arrivant du nord-est de la RD 205 (Somain)

L'entrée dans le village est marquée par un effet de seuil créé par le pincement entre une haie le long de la voie communale allant vers Aniche et la masse végétale enveloppant la première ferme.

Une large parcelle agricole séparant les deux fermes forme une rupture en offrant des vues vers le paysage de champs ouverts.

Une structure végétale, en continuité de celle existant le long de la voie communale et enveloppant les deux exploitations, renforcerait les limites du village et atténuerait les vues sur les masses de la verrerie.

Néanmoins, il peut être intéressant de conserver des vues sélectives vers la plaine, bien cadrées à travers cette limite, de la même manière que la vue que l'on a de la ferme, à travers les arbres, en arrivant depuis le nord-est.





## Trois orientations pour le site

En guise de conclusion, trois types d'interventions sur le site apparaissent, les unes n'excluant pas nécessairement les autres dans le sens où elles peuvent correspondre à un phasage dans le temps. Le site étant inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, il est conseillé d'associer l'Architecte des Bâtiments de France au cours de l'élaboration des différents projets.

### La motte féodale nettoyée.

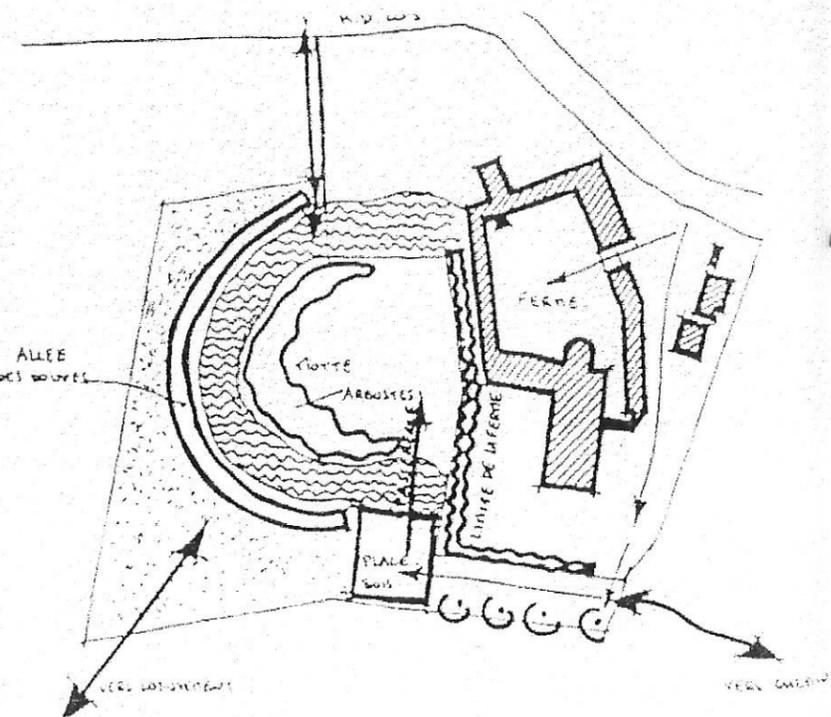
La motte n'entretient ici, aucune relation particulière avec la ferme qui fonctionne indépendamment.

Il s'agit simplement de nettoyer les abords de la motte en ramassant les divers déchets agricoles et autres qui se sont accumulés au cours du temps. Un curage léger des douves est possible afin de préserver un niveau d'eau minimal. La végétation du tertre n'est pas limitée et évolue librement. Cette solution ne permet pas un accès public avec tout ce que cela comporte comme aménagements nécessaires à la pratique du lieu en toute sécurité. L'intérêt est donc dans ce cas de conserver un milieu écologique et paysager diversifié et de préserver la valeur historique du lieu et tous les éléments qui la composent (vestige).

Néanmoins, elle présente l'avantage d'être minimaliste et par conséquent économique. Elle correspond à une situation d'attente et ne remet pas en cause les éventuelles opportunités qui pourraient apparaître à l'avenir.

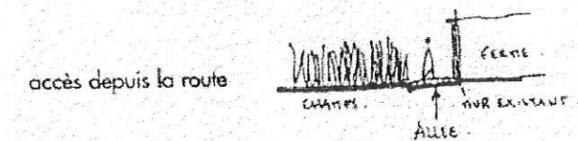
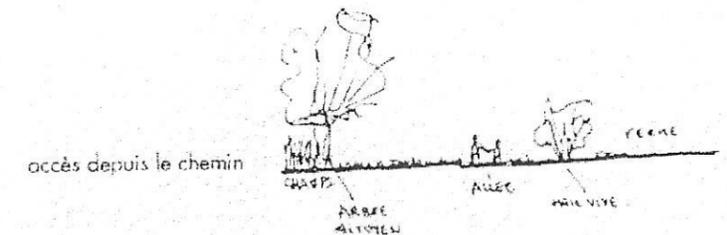
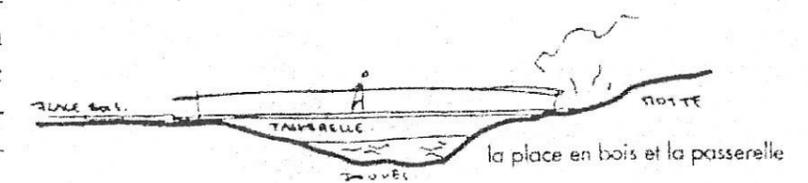
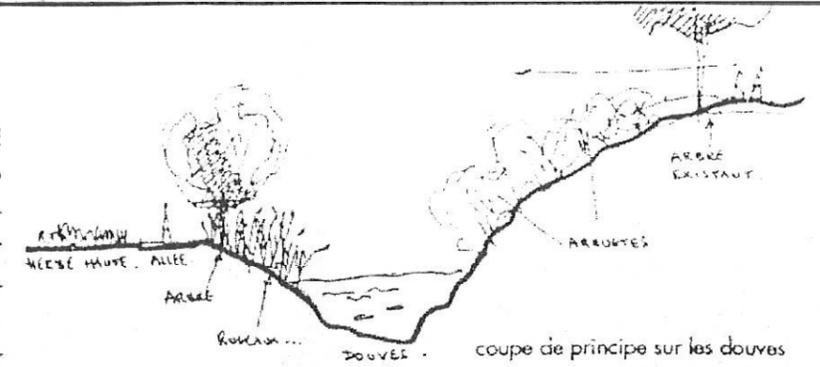
### La motte féodale aménagée

L'aménagement de la motte féodale réalisé dans le but de la rendre accessible au public nécessite une réflexion préalable afin d'en définir clairement les objectifs. Plusieurs centres d'intérêt d'ordre pédagogique semblent opportuns à mettre en avant : l'histoire, le milieu naturel (faune, flore), la découverte du paysage (lieu d'orientation)...



L'accessibilité au public quel qu'il soit (écoliers, passants...) nécessite des aménagements garantissant bien évidemment leur sécurité, mais aussi la protection et la préservation du site. Ainsi, le rapport aux douves par exemple peut être défini de manières très différentes allant du camouflage (accès très difficile ou sélectif) à des effets de domination, de surplomb (passerelles, pontons...).

L'accès depuis la rue présente une qualité d'espace très moyenne et pourrait être reconsidéré (mise en scène, situation...). De même, d'autres accès pourraient être créés dans le but de faire de la motte un lieu de passage. Ceux-ci pourraient venir du lotissement proche ou des chemins ruraux.



### La motte féodale et la ferme aménagées.

Comme nous l'avons dit précédemment, la ferme, la motte féodale et ses douves forment un ensemble cohérent et difficilement dissociable. Ainsi, l'intérêt du lieu sera d'autant plus grand qu'il y aura valorisation de l'ensemble plutôt que l'une ou l'autre des unités (la ferme ou la motte).

Dans l'optique d'un aménagement global, le traitement des zones de contact entre la motte et la ferme sera déterminant. Il faudra notamment réfléchir aux accès permettant la circulation entre ces deux entités ainsi qu'aux aménagements extérieurs facilitant une perception cohérente et de qualité de l'ensemble.

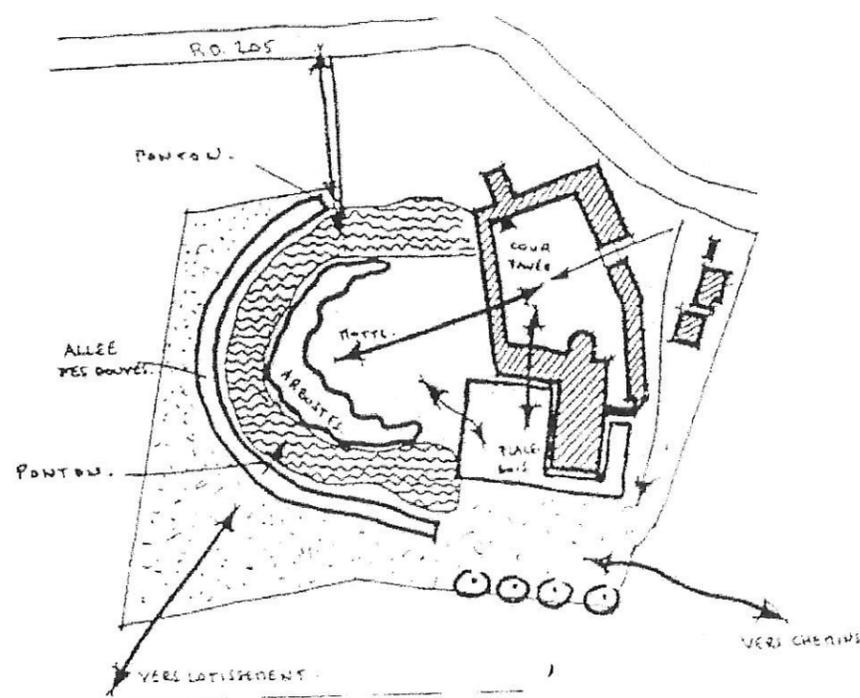
Les fonctions de chaque unité doivent être complémentaires mais peuvent être hiérarchiquement différentes. En effet, une des hypothèses extrêmes pourrait être la transformation de la ferme en lieu d'accueil du public et l'aménagement de la motte en tant que jardin de ce nouvel espace de rencontre. Les activités proposées seraient, dans ce cas, de premier plan par rapport à l'attrait plus secondaire de la motte. La ferme pourrait être ainsi lieu de réception, d'exposition, d'échange, de travail, de formation et donc transformée en bureaux, restaurant, salles de réunion, musée de l'Ostrevent ou du verre, mai-

sons d'associations, centre de formations, C.A.T., ...

A l'opposé, la ferme peut devenir le support secondaire à la valorisation de la motte. Dans ce cas, la motte devient le centre d'intérêt principal. Elle pourrait notamment faire partie d'un réseau de sites touristiques en rapport avec la vallée de la Sensée, avec d'autres mottes féodales de l'Ostrevent, comme étape d'un cheminement piétonnier...

Il est bien évident que ces hypothèses extrêmes présentent de multiples intermédiaires. Par exemple, la ferme pourrait être le lieu d'accueil d'un musée de la féodalité ou des mottes castrales. Les vastes bâtiments de la ferme pourraient servir à la fois à des activités indépendantes de la motte (restaurant, salles de réunions et de réceptions,...) et d'autres en relation directe (musée,...).

Enfin, dans le cas où le projet serait supporté par une collectivité, il paraît important de faire fonctionner la solidarité intercommunale.



**Equipe permanente attachée au secteur :**

Architecte	Marc Panien
Ecologue	Vincent Levive
Paysagiste	Anne Braquet
Assistant d'étude	Christophe Rouvres
Secrétariat	Monique Dhoedt

**Ce document a été réalisé par**

Vincent Levive	Ecologue
Christophe Rouvres	Assistant d'étude